

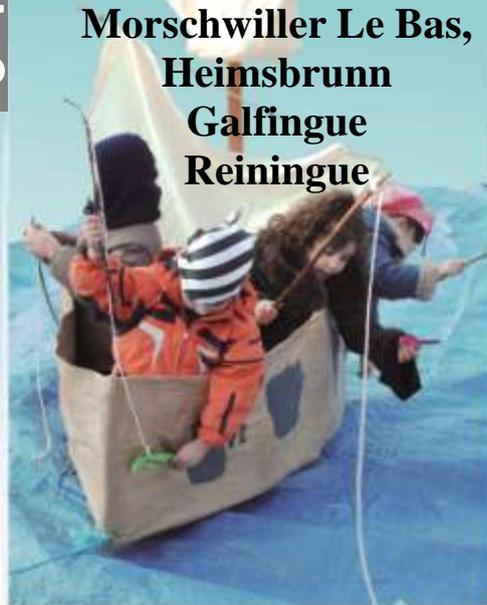
ACCUEILS DE LOISIRS

HIVER 2023 PROGRAMME D'ANIMATION

MORSCHWILLER LE BAS
HEIMSBRUNN-GALFINGUE

Avec la participation des
communes de
Morschwiller Le Bas,
Heimsbrunn
Galfingue
Reiningue

3-12 ans



Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 13 février au 17 février 2023

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans

se déroulera de 7h45 à 18h15 à

l'Accueil de loisirs périscolaire

« Les ptits Lutins »

Rue de Galvingue

À Heimsbrunn

TEL : 03/89/81/83/76

clsh.heimsbrunn@mouvement-rural.org

Directrice : MARZANO Lydia

Du 20 février au 24 février 2023

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans

se déroulera de 7h45 à 18h15 à

l'Accueil de loisirs périscolaire

« Le pays imaginaire »

Rue Alfred Giess

à Morschwiller Le Bas

TEL : 03 89 32 29 73

clsh.morschwillerlebas@mouvement-rural.org

Directeur : KOENIG Julien

Les repas de midi et le goûter sont
compris dans le prix des accueils.

MODALITES D'INSCRIPTION

La **fiche d'inscription** est disponible
sur le site FDFC Alsace :

*onglet Enfance > Accueils de loisirs
vacances > Télécharger la fiche
d'inscription.*

Ce document est à retourner
**complété à l'accueil de loisirs au +
tard le mercredi 08 février** (sous
réserve des places disponibles)
accompagné du règlement des frais
d'inscription.

Joindre l'avis d'imposition 2022 (sur
les revenus 2021) et la fiche sanitaire
de l'enfant complétée.

INSCRIPTIONS A LA SEMAINE
**La FDFC d'Alsace privilégie un projet
à la semaine propice à la dynamique
d'un groupe d'enfants, à la
progression pédagogique nécessaire
au projet d'animation et au respect
du rythme de chacun.**

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES



Du 13 au 17 février
Accueil de loisirs de Heimsbrunn Galfingue

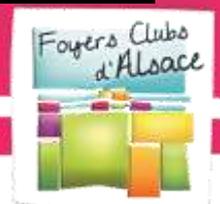
En avant la MuSiQue

Une semaine rythmée par
des sons, des chansons, des vibrations !

Au programme pour les 3-11 ans:

- Chorale
- **Création de l'hymne du périscolaire**
- Jeux musicaux en tous genres
- Blind test
- **Initiation et fabrication d'instruments de musique**
- Karaoké
- Musique corporelle
- Cup song
- **Et pleins d'autres surprises encore !**

ENFANCE



Du 20 au 24 février
Accueil de loisirs de Morschwiller Le Bas

Les petits détectives !



**Tu as toujours rêvé d'enquêter comme James Bond ?
D'avoir un tas d'outils comme l'Inspecteur Gadget ?**

De marcher à patte de velours comme la Panthère Rose ?

Alors viens découvrir les secrets des plus grands détectives
lors d'une semaine dédiée aux enquêtes et aux mystères !

Au programme :

- Fabrication de ton kit de super détective
- Enigmes et devinettes
- **Jeux d'enquêtes**
- Escape game
- Sortie au musée Electropolis le jeudi 23/02

ENFANCE

* programme susceptible de modification



TARIFS

M = Revenu fiscal de référence

5 JOURS ALSH DE MORSCHWILLER LE BAS

12

ATTENTION AUGMENTATION DÈS TARIFS ALSH HIVER 2023

Pour 5 jours d'accueil Si férié, alors un jour en -	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2300€	2300€<M<3000€	M>3000€
Famille 2 enfants	M<2700€	2700€<M<3400€	M>3400€
Famille 3 enfants	M<3800€	3800€<M<4400€	M>4400€
Habitants Communes de Morschwiller-Le-Bas <i>(participat° commune de 4,17€/jr)</i>	76.65€ 61.32€ 4jrs Si jour férié	84.15€ 67.32€ 4jrs Si jour férié	91.65€ 73.32€ 4jrs Si jour férié
Habitants Commune de Heimsbrunn Reiningue <i>(participat° commune de 3,85€/jr)</i>	78.25€ 62.60€ 4jrs Si jour férié	85.75€ 68.60€ 4jrs Si jour férié	93.25€ 72.60€ 4jrs Si jour férié
Autres communes	97.50€ 78€ 4jrs Si jour férié	105€ 84€ 4jrs Si jour férié	112.50€ 90€ 4jrs Si jour férié

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de **11€ par enfant** est à rajouter pour l'année 2022/2023.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : mer 8 février
dans la mesure des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement ne pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

TARIFS

M = Revenu fiscal de référence

12

5 JOURS ALSH DE HEIMSBRUNN GALFINGUE PAS D'AUGMENTAT° EN ALSH

Pour 5 jours d'accueil Si férié, alors un jour en -	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2300€	2300€<M<3000€	M>3000€
Famille 2 enfants	M<2700€	2700€<M<3400€	M>3400€
Famille 3 enfants	M<3800€	3800€<M<4400€	M>4400€
Habitants Commune de Heimsbrunn <i>(participat° commune de 3,85€/jr)</i>	75.75€ 60.60€ 4jrs Si jour férié	80.75€ 64.60€ 4jrs Si jour férié	85.75€ 68.60€ 4jrs Si jour férié
Habitants communes de Morschwiller <i>(participat° commune de 4.17€) / jr)</i>	74.15€ 59.32€ 4jrs Si jour férié	79.15€ 63.32€ 4jrs Si jour férié	84.15€ 67.32€ 4jrs Si jour férié
Autres communes dont Reiningue	95€ 76€ 4jrs Si jour férié	100€ 80€ 4jrs Si jour férié	105€ 84€ 4jrs Si jour férié

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de 11€ par enfant est à rajouter pour l'année 2022/2023.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : mer 8 février
dans la mesure des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement ne pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

Type de repas : du jour sans viande

A **L'Accueil de Loisirs de**

Date : du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3 T4

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Tournez SVP

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes

Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

.....

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon enfant

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait à le.....

Signature

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...
PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

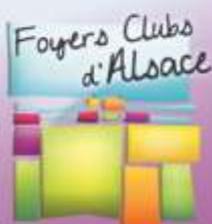
La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et **critique en tant qu'acteur du développement** du milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant **pas l'enfant et le jeune comme un problème**, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en **œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires** à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en **œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement**, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVEVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu **d'aventures individuelles et collectives**. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau **des projets d'animation que dans le vécu des acteurs**.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps **de détente, de plaisir**. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.



Une idée de l'Animation !

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org